

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 13

Séance du 1^{er} octobre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 1^{er} du
mois d'octobre à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 25/09/2025
Date de transmission : 07/10/2025
Date de mise en ligne : 08/10/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme CHOQUET Sylvie (pouvoir à M. BACHMANN Florian), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge (pouvoir à M. RIBSTEIN André), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. KNIBIELY Philippe (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MULLER Hubert, M. PILLERI Angelo, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

24^{ème} QUESTION

Mobilités - Avenant n°2 à la convention multi partenariale pour la mise en œuvre et l'exploitation du Système d'Information Multimodale (SIM) Grand Est (DELIBERATION n° 2025-161)

Une convention multipartenariale pour la mise en œuvre et l'exploitation du Système d'Information Multimodale (SIM) Grand Est a été signée entre Saint-Louis Agglomération et la Région Grand Est le 15 juillet 2019.

L'objet de cette convention était de :

- définir les modalités d'exploitation du SIM Grand Est (modalités de mise en œuvre du système et son exploitation, mise à jour des données, rôle des Autorités Organisatrices de la Mobilité - AOM - et de leur(s) exploitant(s), missions des autres partenaires...);
- prévoir les possibilités d'évolutions fonctionnelles du système ;
- préciser les clauses juridiques inhérentes à la mise en œuvre du projet (droits et devoirs de chaque partie, propriété et mise à disposition des données, ...);
- définir les engagements financiers entre les AOM signataires et la Région Grand Est ainsi que les modalités des flux financiers entre elles.

Un avenant n°1 a été conclu entre Saint-Louis Agglomération et la Région Grand Est en 2021 pour la mise à jour des modalités de mise à disposition des données du SIM pour les tiers privés.

Un projet d'avenant n°2 est aujourd'hui proposé par la Région Grand Est, avec effet au 1^{er} janvier 2025, pour :

- la mise à jour des populations de référence sur la base des populations de référence INSEE au 1^{er} janvier 2025 (l'annexe 1 « Clé de répartition » est modifiée en conséquence) ;
- la modification des annexes financières : les appels de fonds aux partenaires du SIM à partir de l'année 2025 se font sur la base des dépenses HT et non plus TTC. En effet, la Région Grand Est récupère depuis le 1^{er} janvier 2024 la TVA sur les dépenses liées aux marchés des services numériques de mobilités. Les annexes financières (2 et 3) à la convention sont donc modifiées en conséquence. La clé de répartition reste inchangée.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'avenant n°2 à la convention multi-partenariale pour la mise en œuvre et l'exploitation du Système d'Information Multimodale (SIM) Grand Est, tel que ci-annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention multipartenariale pour la mise en œuvre et l'exploitation du Système d'information Multimodale (SIM) Grand Est.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 03 octobre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

